

Vous arrivez à Saint Barthélémy

Contacts :
 ☎ 05 90 87 22 10 du lundi au jeudi matin de 8h30 à 12h30
 🔗 <https://cps-stbarth.msa.fr/lfp/espace-privé>

Activité

Vous êtes affilié(e) au titre d'une activité

Vous devez faire vos démarches auprès de la CPS située au 13 rue Lubin Brin à Gustavia.

Concernant votre employeur, il doit faire :

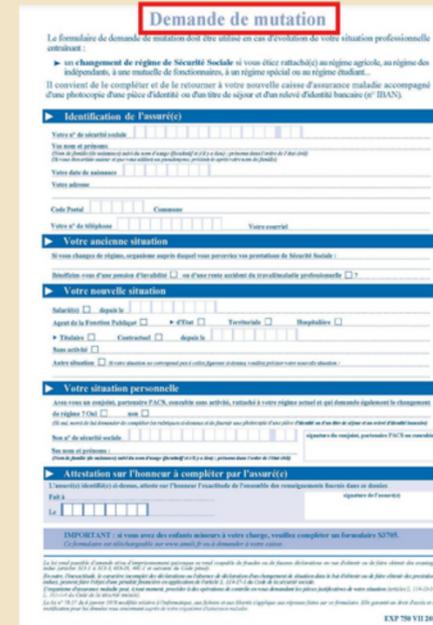
- Une DPAE (Déclaration Préalable à l'Embauche) ;
- Une DSN (Déclaration Sociale Nominative).



Vous possédez déjà un numéro de sécurité sociale (Mutation)

Vous devez fournir les justificatifs suivants :

- **Le formulaire "demande de mutation" Cerfa 750 complété, daté et signé ;**
- **Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) ;**
- Une photocopie du contrat de travail ;
- Une pièce d'identité OU un titre de séjour ;
- Un justificatif de résidence sur l'île ;
- Une copie recto-verso de la carte vitale.



Vous devez vous affilier à la CPS

Résidence



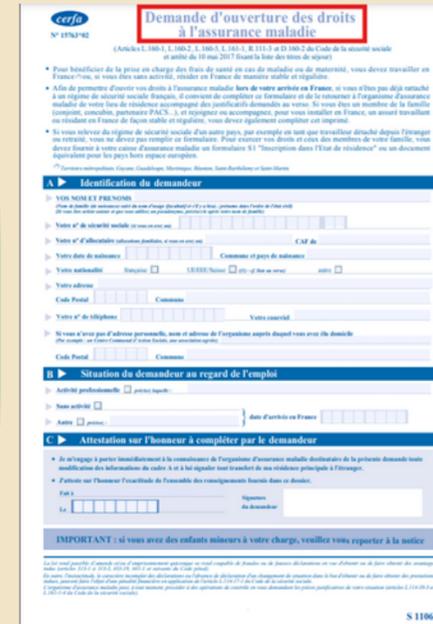
Vous êtes affilié(e) au titre de la résidence

Vous devez faire vos démarches auprès de la CPS située au 13 rue Lubin Brin à Gustavia.

Sans numéro de sécurité sociale (Ouverture de droit)

Vous devez fournir les justificatifs suivants :

- **Le formulaire "demande d'ouverture de droit à l'assurance maladie" Cerfa 15763*02 complété, daté et signé ;**
- **Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) ;**
- Une pièce d'identité OU un passeport si vous êtes français ou ressortissant d'un Etat UE/EEE et Suisse ;
- Un titre de séjour si vous êtes ressortissant d'un Etat Hors UE/EEE et Suisse ;
- **ORIGINAL** de l'acte de naissance en langue originale comportant le cachet de la législation et apostille (intégrale) + traduction assermentée en français pour les personnes nées à l'étranger (l'original vous sera restitué) ;
- Un contrat de location OU une attestation d'hébergement OU une quittance de loyer OU une facture d'électricité à votre nom...



Pour bénéficier de la prise en charge auprès de la CPS, il vous faut justifier de 3 mois de résidence en France.



CPS
 13 rue Lubin Brin 97133
 Gustavia, Saint-Barthélemy

Vous possédez déjà un numéro de sécurité sociale (Mutation)

Vous devez fournir les justificatifs suivants :

- **Le formulaire "demande de mutation" Cerfa 750 complété, daté et signé ;**
- **Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) ;**
- Une photocopie du contrat de travail ;
- Une pièce d'identité OU un titre de séjour ;
- Un justificatif de résidence sur l'île ;
- Une copie recto-verso de la carte vitale.

Sans numéro de sécurité sociale (Ouverture de droit)

Vous devez fournir les justificatifs suivants :

- **Le formulaire “demande d’ouverture de droit à l’assurance maladie” Cerfa 15763*02 complété, daté et signé ;**
- **Un RIB (Relevé d’Identité Bancaire) ;**
- Une pièce d’identité OU un passeport si vous êtes français ou ressortissant d’un Etat UE/EEE et Suisse ;
- Un titre de séjour si vous êtes ressortissant d’un Etat Hors UE/EEE et Suisse ;
- **ORIGINAL** de l’acte de naissance en langue original comportant le cachet de la législation et apostille (intégrale) + traduction assermentée en français pour les personnes nées à l’étranger (l’original vous sera restitué) ;
- Un contrat de location OU une attestation d’hébergement OU une quittance de loyer OU une facture d’électricité à votre nom...